

Châteauguay



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉMOLITION

AVIS PUBLIC est par la présente donné que la Ville de Châteauguay a reçu une demande pour un permis de démolition et un programme de remplacement pour un bâtiment situé au :

Adresse : 35, rue Maxime-Raymond
Lot : 6 106 166

Toute personne qui veut s'opposer à la démolition doit, dans les 10 jours de la publication de l'avis public ou, à défaut, dans les 10 jours qui suivent l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné, faire connaître par écrit son opposition motivée au greffier de la municipalité.

De plus, toute personne désirant formuler des commentaires relativement à la démolition proposée doit également le faire, par écrit, à l'intérieur du délai de 10 jours, au greffier de la ville.

Le comité de démolition tiendra une séance publique le **16 septembre 2024 à 17 h 00** dans la salle du conseil municipal, située au 71, rue Principale à Châteauguay.

Donné à Châteauguay, ce 28 août 2024.

Le greffier,

George Dolhan, notaire

Châteauguay



CERTIFICAT DE PUBLICATION DE L'AVIS PUBLIC RELATIF À UNE DEMANDE DE DÉMOLITION

Je soussigné, Maître George Dolhan, agissant en ma qualité de greffier de la Ville de Châteauguay, certifie par la présente que j'ai affiché en date du 28 août 2024, le présent avis public concernant la demande de démolition, à l'hôtel de ville situé au 5, boulevard D'Youville à Châteauguay.

De plus, tel que prévu au règlement G-016-17 déterminant les modalités de publication des avis publics de la Ville adopté lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 21 août 2017, je certifie par la présente que j'ai affiché, en date du 28 août 2024, le présent avis public dans le site Internet de la Ville de Châteauguay.

Attesté à Châteauguay, ce 28 août 2024.

Le greffier,

George Dolhan, notaire